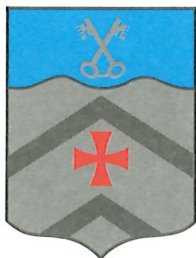


MAIRIE
DE
REPLONGES



Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 15 septembre 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération
D442023

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
– Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine –
M. MONTERRAT Raphaël Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –
– Mme DESBROSSES Marie-Claire – M. MONTERRAT Franck – M. DEVEYLE
Alain – M. ALBENQUE Christophe – M. RIGAUD Denis – M. NILLOON Christophe
– Mme BOZONNET Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD
Mathilde – M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme JOLY Christelle –
Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. RETY Jean-Pierre a donné pouvoir à
Bertrand VERNOUX, Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. GAULIN
Christian, Mme BOIVIN Nadine a donné pouvoir à Mme ROBIN Pascale,
M. GAILLARD Bruno a donné pouvoir à M. MONTERRAT Raphaël.

Date de la convocation :
15/09/2023

Arrivée en cours de séance : Mme PONCET Florence arrivée à la quatrième question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le projet de décision modificative n°2 du budget primitif 2023 communal ayant pour objet des équilibres budgétaires.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de Décision Modificative n° 2 au Budget Communal telle que suit :

Ecritures SIEA

Section de fonctionnement :

Dépenses : compte 65568 : SIEA + 37 971.52 €
Recettes : compte 7811-042 : reprise sur amortissements + 37 971.52 €

Section d'investissement :

Dépenses : compte 28041582-040 : Amortissements des immobilisations+ 37 971.52€
Recettes : compte 2041582 : subventions d'équipement versées + 37 971.52 €

Résorption d'avances – Marché Public Rue Janin

Section d'investissement :

Dépenses : compte 2151-041 : Aménagement rue janin + 29 261.19 €
Recettes : compte 238-041 : Aménagement rue janin + 29 261.19 €

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 26 septembre 2023



Le Maire de REPLONGES,
Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20230922-D442023-DE
Bertrand VERNOUX
Date de réception en préfecture : 27/09/2023